



# KIT PRATIQUE AU SERVICE DE L'ANIMATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Écrire un PPRE



## Sommaire

<b>Programme Personnalisé de Réussite Educative</b>	<b>p.2</b>
<b>Trame pour un PPRE à l'école</b>	<b>p.3</b>
<b>Les étapes de la mise en place d'un PPRE au collège</b>	<b>p.8</b>

### **Document réalisé par :**

- Annie-Claude ETOURNEAU, Pôle Pédagogique, Educatif et Pastoral
- Josiane HAMY, Pôle Pédagogique, Educatif et Pastoral
- Denis PINEAU, Service Psychologie
- Evelyne SEJOUR, Pôle Pédagogique, Educatif et Pastoral
- Sylvie TOUCANE, Pôle Pédagogique, Educatif et Pastoral

## Programme Personnalisé de Réussite Educative

- Que disent les textes ?

**La loi d'orientation du 23 avril 2005** prévoit que « à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin du cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'enfant de mettre en place un Programme Personnalisé de Réussite Educative. »

### Définition

Le **Programme Personnalisé de Réussite Educative** consiste en un plan coordonné d'actions entre les différents partenaires, conçues pour répondre aux difficultés d'un élève. Ce plan est formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, rédigé par l'enseignant responsable de l'élève, en collaboration avec les parents. Afin que les adaptations proposées prennent sens pour l'élève, des entretiens individuels entre l'enseignant et l'élève sont indispensables. Le PPRE est joint au dossier scolaire.

### Les objectifs

Le PPRE est l'un des dispositifs qui doit permettre de conduire la totalité d'une classe d'âge à la maîtrise des connaissances et des compétences constitutives du « **socle commun des connaissances et des compétences** » (décret du 11 juillet 2006) à la fin de la scolarité obligatoire.

Le PPRE répond à des difficultés traduisant autre chose qu'une faiblesse passagère. Il concerne également des **besoins particuliers** qui, s'ils ne sont pas pris en compte, retardent fortement l'acquisition des connaissances et compétences fondamentales.

### La mise en œuvre

Le PPRE décrit les actions pédagogiques mises en œuvre en termes **d'adaptation et de différenciation** sur le temps scolaire (aménagement de l'emploi du temps, groupes de besoin...).

Il peut intégrer des activités hors du temps scolaire (accompagnement scolaire, associations culturelles et sportives, services de soins, de santé, sociaux...) qui sont **complémentaires** à l'action de l'école ou du collège.

Un ou deux objectifs par compétence sont visés sur une période et évalués au terme de cette période (environ sept semaines). Au terme de cette période, le ou les objectifs sont évalués. Un nouveau PPRE peut éventuellement faire suite avec de nouveaux objectifs à atteindre.

### Les étapes

Après des évaluations diagnostiques menées par les professeurs, les difficultés et points d'appui sont analysés par l'équipe pédagogique afin de définir des critères de réussite. Le PPRE est alors rédigé avec une aide adaptée si besoin. Une évaluation sera menée, après 6 à 7 semaines, en vue d'une analyse en conseil de classe pour décider des ajustements nécessaires.

# Programme personnalisé de Réussite Educative (PPRE)

20..-20..

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Etablissement :

Année 20..-20.. :

Enseignant :

**Motif de la mise en place du PPRE**

Mise en œuvre du PPRE décidée en réunion d'équipe le     /     /  
Préciser : (conseil de cycle, conseil de classe, équipe éducative...)

<b>CONSTATS</b>	<p><u>Points d'appui :</u></p>  <p><u>Difficultés rencontrées :</u></p>  <p><u>Besoins repérés en référence au socle commun de connaissances et de compétences et de culture</u></p>
-----------------	--

COMPETENCES ET OBJECTIFS A FAIRE EVOLUER AU COURS DU CYCLE

Points de vigilance pour l'enseignant	
---------------------------------------	--

Entretien avec l'élève

Que pense-t-il de son travail scolaire, de la mise en place du PPRE ? Que veut-il améliorer ?

<p>Compétences et objectifs visés</p>	<p><u>Compétences (une ou deux) :</u></p>          <p><u>Objectifs :</u></p>
---------------------------------------	--

AMENAGEMENTS D'UNE MANIERE GLOBALE :

<p>Disciplines ne demandant pas d'aménagement particulier</p>	
---	--

<p>Disciplines demandant des aménagements particuliers</p>	
--	--

Modalités de mise en œuvre pour atteindre les objectifs

I – Matériel spécifique
-------------------------

II - Ressources humaines mobilisées					
Enseignant	Autre enseignant de l'établissement	Poste E	Poste G	Autre ...	Autre ...
Oui	Oui/non	Oui/non	Oui/non	Oui/non	Oui/non

III – Nature des interventions (aide individualisée dans la classe, groupe de besoin....)	
En classe	Mise en place d'activités différenciées comme définies plus haut
Hors classe	Suivi par Objectif  <i>A définir avec les parents</i>
Hors école	<i>A définir avec les parents</i>

Evaluation du PPRE entre l'enseignant, l'élève et les différents partenaires

Pour la période de .....à .....			
Signatures			
Chef d'établissement	Parents	Enseignant	Elève



## LES ETAPES DE LA MISE EN PLACE D'UN P.P.R.E AU COLLEGE

